

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du 19/06/2024

Date de publication : 02/07/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 038

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 044-250624

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Modification du Règlement Intérieur des accueils périscolaires et de loisirs.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_44-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024



Délibération n° 044-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

(donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame
METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur
ROUSSET Alain)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :

La Ville d'Aubagne met en place un dispositif d'accueils en complément des temps scolaires pour répondre aux besoins des familles sur la base du Projet Éducatif de Territoire établi.

Ces temps sont dispensés comme suit :

- les accueils périscolaires (matin, pause méridienne, soir) ;
- les centres de loisirs (mercredis, vacances scolaires) ;
- le centre de vacances de St Vincent-les-Forts (classes de découvertes, séjours de vacances).

Un règlement de fonctionnement en définit les modalités d'accueil et se présente comme suit :

1. Conditions d'admission
2. Conditions d'accueil
3. Santé
4. Projet d'Accueil Individualisé
5. Accompagnement spécifique
6. Facturation
7. Conditions d'annulation
8. Conditions de remboursement
9. Règles de vie en collectivité
10. Responsabilité de la Ville/Sécurité
11. Responsabilité parentale

Les pratiques et les besoins évoluant, une mise à jour du règlement de fonctionnement s'avère nécessaire.

Cette nouvelle version précise :

- les modalités de mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé alimentaire ;
- la procédure applicable en cas de non-respect des règles de vie en collectivité.

Cette délibération propose d'approuver les modifications du règlement de fonctionnement commun des accueils municipaux ci-annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la délibération n° 20 du 27 Juin 2023,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_44-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024



Délibération n° 044-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'Aubagne de préciser et d'harmoniser les conditions et le fonctionnement commun des accueils municipaux périscolaires, de loisirs et de vacances,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER le nouveau règlement de fonctionnement commun des accueils municipaux périscolaires, de loisirs et de vacances ci-annexé.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_44-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024

